



V I L L E D E
G E N E V E

LÉGISLATURE 2015-2020
DÉLIBÉRATION PR-1134
SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres k) et r), de la loi sur l'administration des communes;

vu la demande du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 68 oui

Article unique. – Approuve le projet de plan localisé de quartier N° 29 956-202 qui prévoit la construction de bâtiments de logements et d'activités le long de l'avenue Rosemont au sud du chemin Frank-Thomas, feuilles 24 et 26 du cadastre de la Ville de Genève, section des Eaux-Vives.

Certifié conforme:

Le Secrétaire:

Pierre Scherb

Le Président:

Carlos Medeiros